

Techniques de consolidation en IFRS

Principes et méthodes

PUBLIC VISÉ

Responsables financiers, consolidation et comptables – Contrôleurs financiers – Consolidateurs – Comptables – Contrôleurs de gestion – Auditeurs internes – Experts comptables, Commissaires aux comptes

Pré-requis : cette formation ne nécessite aucun pré-requis particulier.

OBJECTIFS

- › Savoir mettre en œuvre les techniques pour assurer le passage des comptes sociaux aux comptes consolidés en normes IFRS et maîtriser les écritures correspondantes
- › Connaître et savoir appliquer les exigences en matière de présentation des états financiers consolidés et des notes annexes

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- › La consolidation constitue une technique comptable particulière : un certain nombre de mécanismes fondamentaux doivent être mis en œuvre.

Cette formation permet de les maîtriser pour élaborer les comptes consolidés. Par ailleurs, la compréhension des principes permet de sécuriser les traitements automatisés des progiciels de consolidation.

DURÉE : 3 JOURS

DATES* : 29-30-31/01/24
22-23-24/04/24
12-13-14/06/24
11-12-13/09/24
25-26-27/11/24

PRIX : 2 750 € HT

(*) Mode d'animation : présentiel, susceptible de changer selon vos demandes et/ou les conditions sanitaires.

CONTENU

› Réglementation

- Les normes IFRS traitant de la consolidation (IFRS 10, 11, 12, IAS 28 et IFRS 3)
- La certification et la publication des comptes consolidés

› Organisation de la consolidation

- Outils, structure de la liasse, alimentation de données sociales ou retraitées, élaboration de sous-consolidations

› Périmètre de consolidation : quelles entreprises consolider et selon quelle méthode ?

- L'intégration globale : comptabilisation des filiales selon IFRS 10
- Activités conjointes, coentreprises et entreprises associées : application d'IFRS 11 et d'IAS 28
- Le cas des sociétés hors du périmètre de consolidation

› Quels retraitements opérer pour obtenir des comptes « groupe » ?

› Conversion des états financiers et des transactions en devises

› Élimination des transactions intra-groupe

- Sans impact ni sur le résultat ni sur les capitaux propres groupe
- Avec impact sur le résultat et/ou les capitaux propres groupe

› Traitement de l'impôt différé

› Détermination et suivi de l'écart d'acquisition (*goodwill*)

› Élimination des titres et répartition des capitaux propres entre les actionnaires de la société mère et les intérêts ne donnant pas le contrôle (anciennement « intérêts minoritaires »)

› Présentation des comptes consolidés : compte de résultat, état du résultat global, bilan, tableau des flux de trésorerie, variation des capitaux propres, et notes annexes

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ En amont : quiz d'auto-évaluation

■ **Pendant la session :** chaque point abordé est accompagné d'exemples chiffrés tirés de la pratique et d'états financiers publiés. Cas pratiques (incluant les schémas comptables), quiz interactifs et échanges en cours de séance permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.

■ En aval : apports documentaires.

L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

©FinHarmony - Cet atelier peut être organisé en intra-entreprise
Tél. 01 53 17 39 00 - formation@finharmony.net